



Etablissement public local d'enseignement et de formation
professionnelle agricole de Pau-Montardon

Route de PAU

64121 Montardon

Tél : 05.59.33.24.10 – Courriel : legta.montardon@educagri.fr

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES :

TRAVAUX AGRICOLES

JANVIER 2024 à DECEMBRE 2026

**Pouvoir adjudicateur : EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques –
Agrocampus 64 représenté par son directeur : Nicolas PETIT**

Document unique valant règlement de la consultation, CCAP et CCTP

Procédure de consultation : procédure adaptée – articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Le présent document fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services (Arrêté du 30 mars 2021).

Site de consultation : <https://agrocampus64.fr/marches-publics/>

Date limite de réception des offres

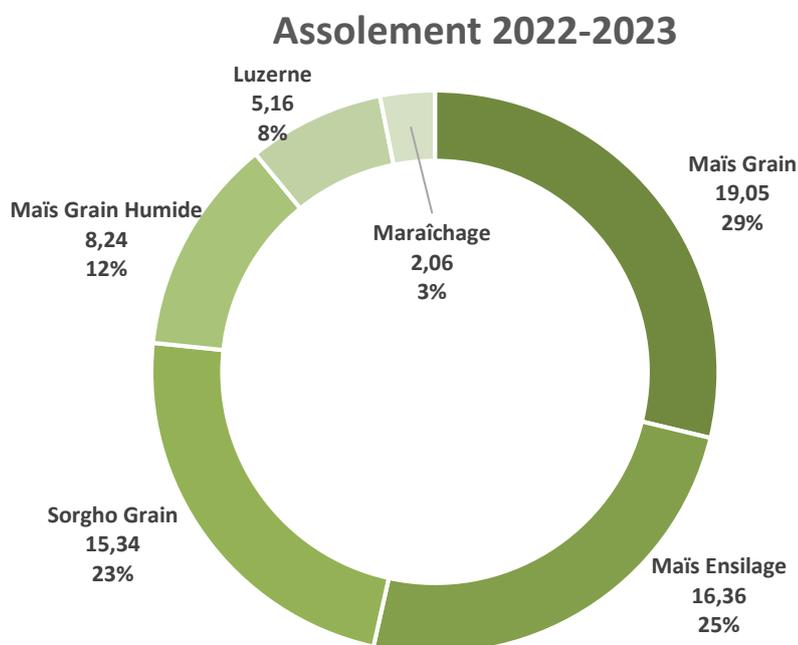
Vendredi 25 Novembre 2023 à 12 heures

Article 1 : objet de la consultation

L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Pau-Montardon souhaite passer un marché pour les travaux agricoles sur l'exploitation agricole du site de Montardon

L'exploitation agricole est composée de trois ateliers sur le site du LEGTA de Pau Montardon (voir plans en annexes):

- Un atelier vaches laitières (52 Prim' Hosltein à la traite)
- Un atelier vaches allaitantes (25 mères Blondes d'Aquitaine)
- Un atelier production végétale avec 85,83ha de SAU
 - o 19,63 ha de prairie
 - o 66,21 ha de zone de production végétale



Article 2 : compositions en lots du marché

- Travaux du sol
- Travaux de fenaison : en sec et/ ou humide
- Epandage engrais organique et/ou non organique
- Semis : couverts végétaux et cultures principales
- Traitement des cultures
- Récoltes : ensilage avec tassage et transport jusqu'à la ferme et/ou battage avec livraison.

Article 3 : Conditions de la consultation

2-1 Procédure

Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

2-2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours (Trente jours) à compter de la date limite de remise des offres.

Article 4: Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux sociétés ou organismes. Il est constitué du présent document comportant 8 pages.

Une copie du présent dossier peut être demandée :

- Par courriel à l'adresse suivante : viviane.audurieau@educagri.fr
- Ou consultée à l'adresse : <https://agrocampus64.fr/marches-publics/>

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail ;
- Les documents et renseignements demandés par l'acheteur à fin de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément à l'article R2143-3 ;
En application de l'article R2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), rédigé obligatoirement en français, en lieu et place des documents mentionnés à l'article RR2143-3 reproduit ci-dessus,
- Un devis répondant de façon détaillée et chiffrée à l'ensemble des besoins énoncés dans le cahier des charges ;
- Un acte d'engagement complété, mais non signé reprenant et acceptant les éléments du présent document et détaillant précisément les prix HT en euros.

A ces documents pourra être joint tout autre document technique et/ou explicatif jugé utile par le candidat à la compréhension et à la présentation de son offre.

La transmission des offres doit être effectuée de façon dématérialisée à :
viviane.audurieau@educagri.fr

La date limite de dépôt des offres est fixée au **vendredi 25 Novembre 2023 à 12 heures**

- Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur à l'adresse mail suivante : viviane.audurieu@educagri.fr

Les dossiers qui seraient déposés après la date et l'heure limites fixées (vendredi 25 Novembre 2023 à 12 heures ne seront pas retenus.

Article 5 : Durée du marché

Le présent marché est conclu pour l'année civile 2024, reconductible deux fois. Les montants financiers de la prestation seront fermes par année civile mais pourront être renégociés tous les ans en fonction de l'évolution de la situation économique. Un avenant sera rédigé fixant les nouveaux tarifs. Le nombre de travaux par année sera arrêté en fonction des besoins de l'exploitation.

Article 6 : Comptable assignataire

Le comptable assignataire est l'agent comptable de l'EPLFPA de Pau Montardon. L'agent comptable paie l'ensemble des factures de l'EPLFPA de Pyrénées-Atlantiques. Les règlements seront effectués par mandat administratif selon les délais et conditions réglementaires. (fourniture d'un RIB par le fournisseur)

Article 7 : Variantes

Une variante modifiant l'offre technique pourra être acceptée. Le candidat devra justifier des modifications proposées.

Article 8 : Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les entreprises ayant présenté des offres. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix et/ou les critères techniques des matériels. Le pouvoir adjudicateur peut décider de renoncer à la négociation et attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Article 9 : Jugement des offres

Pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, les critères suivants seront appliqués :

1- *Prix : 60%*

2- *Qualités techniques et d'innovations (Une semaine de délais de travaux) : 40%*

L'exploitation a pour devoir d'être exemplaire au regard de ses pratiques agricoles, il incombera donc au titulaire du marché de garantir les bonnes pratiques sur l'atelier production végétale. L'exploitation étant HVE de niveau 3, il sera demandé au titulaire de pouvoir justifier de toutes les interventions faites sur l'exploitation de manière exhaustive (date d'intervention, dose appliquée, surface travaillée, etc ...)

Prendre obligatoirement rendez-vous pour une visite sur site afin de bien identifier les besoins (conditions obligatoire d'éligibilité à la recevabilité de l'offre)

Le titulaire doit l'intégralité de ces prestations sans qu'il puisse prétendre à aucune majoration du prix.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours (Trente jours) à compter de la date limite de remise des offres.

Article 10 : Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur via le mail : viviane.audurieu@educagri.fr .

Article 11 : Conditions de résiliation

Le marché peut être résilié par l'établissement en application du cahier des clauses administratives générales applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (chapitre V – articles 29 à 36.

Article 12 : Règlement des litiges

Le tribunal administratif de Pau est seul compétent des litiges.

Annexe 1 : Plan de l'exploitation du LEGTA de Pau-Montardon :



© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

[legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 0° 21' 54" W
Latitude : 43° 21' 31" N

- 1 : Bâtiment Vaches Laitières
- 2 : Bâtiment Génisses Laitières
- 3 : Bâtiment Blondes d'Aquitaine

Agrosite = ARVALIS, AGPM, Laboratoire Germeservices, APESA

Annexe 2 : Plans des surfaces de l'exploitation en 2023 :



Lycée Agricole de Montardon - 2023



BDORTHO® - IGN

- Parcelles- Culture assolement
- Non renseigné
 - prairie permanente
 - maïs fourrage
 - surface agricole temporairement non exploitée
 - maraichage sauf serre, tunnel et hors sol
 - sorgho à grains
 - maïs grain
 - ray-grass Italie p.t. de 5 ans ou moins
 - luzerne
 - bande tampon
 - prairie temp de 5 ans ou moins



BDORTHO® - IGN



